

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2026

Nombre de Conseillers :	En Exercice :	14
	Présents :	9
	Votants :	9

L'an deux mil vingt-six, le trois février le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

Date de convocation : Jeudi 29 janvier 2026

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, PARENT Philippe, DUVAL Léon, GENOUX-PRACHEX Lionel, BOURDIN Fabian, ROTH Jean-Luc, GONTHIER-GEORGES Céliane, Audrey CHARDON, ALLARD-VAUTARET Claire.

Excusés : Mesdames BONIER Laurence, BAYAT-RICARD Marianne, Monsieur CARRILLAT Olivier

Absent : Madame VALLENTIEN Jennifer, LAMARLE Nadège,

DUVAL Léon a été élu secrétaire.

CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER RELATIVE A L'ORGANISATION DE LA CEREMONIE 2025 DE COMMEMORATION DU 08 MAI 1945

Dans le cadre de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, la commune de Viry a été mandatée par les communes de Chenex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers et Vulbens, pour organiser une cérémonie commune le 8 mai 2025.

Une convention a été rédigée afin de formaliser les modalités de participation financière des communes partenaires, notamment le remboursement à la commune de Viry des dépenses avancées pour l'organisation de l'événement (communication, animations, logistique, etc.). La dépense pour la Commune de Chênex représente 4.64% du coût total soit un montant 380.13€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Décide :

- **D'approuver** la convention relative à l'organisation de la cérémonie du 8 mai 2025, telle qu'annexée à la présente délibération ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention, précisant que la commune de Chênex participera financièrement à hauteur de 4.64% soit un **montant de 380.13 €** ;
- **De prévoir** les crédits nécessaires au budget communal pour ce montant.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire de séance
Léon DUVAL



Le Maire,
Pierre-Jean CRASTES



Télétransmis en Sous-Pref et affiché le :